



### Mot du maire

Près de six mois après l'élection de votre nouveau conseil municipal, voici un premier bilan de ce qui a été accompli jusqu'à maintenant et de ce qui s'en vient au cours des prochains mois.

Premières réalisations d'intérêt, le budget 2026, qui a été adopté le 9 décembre 2025, conformément à la Loi, et la réorganisation administrative entamée l'automne dernier porte ses fruits. Les responsabilités sont clairement définies entre les membres du personnel et les dossiers avancent bien. Le climat de travail est excellent.

Pour rappel, les deux postes de direction générale ont été fusionnés. Anne-Marie Dion est la directrice générale et greffière-trésorière depuis plus d'un an. Elle est appuyée par une équipe efficace qui dispense les services aux citoyennes et aux citoyens. Les dossiers municipaux progressent bien; en voici un aperçu :

**La garderie** est en activité dans l'Édifice Desjardins depuis l'automne dernier et les travaux de réaménagement sont presque tous réalisés; une salle de toilette achève d'être installée au rez-de-chaussée de l'édifice.

**Le Centre Yvon-Duval** - En collaboration avec la Corporation de développement communautaire de Saint-Aubert, le centre va bénéficier d'un nouveau revêtement de plancher ce printemps. De plus, grâce à l'obtention d'une subvention dans le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA), l'acoustique de la salle sera améliorée. Pour ce qui est de la saison d'activité à la patinoire, tout s'est bien déroulé grâce à une super équipe de bénévoles. Par ailleurs, les ateliers dispensés au Centre sont très appréciés.

**Le camp de jour en sera à sa 2<sup>e</sup> édition** : 45 enfants ont été accueillis l'été dernier, les parents se sont montrés satisfaits et nous prévoyons qu'il en sera de même l'été prochain.

**Le service Incendie** fait l'objet d'une analyse par une firme spécialisée dans ce domaine (*Icarium : leader en gestion incendie*), en vue d'optimiser nos services dans ce domaine avec Saint-Jean-Port-Joli – la moitié des coûts de l'étude est subventionnée par le gouvernement et une aide financière sur trois ans vient d'être déposée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

**Les Travaux publics** font également l'objet d'une analyse par une firme experte de ce domaine (*SMI Performance organisationnelle*). Le but est de déterminer comment dispenser nos services au meilleur coût possible avec Saint-Jean-Port-Joli – la moitié des coûts de l'étude est subventionnée et une aide financière sur trois ans pourrait être obtenue si les résultats de l'étude sont positifs et acceptés par le MAMH. Deux précisions s'imposent toutefois à ce stade-ci :

- A) Il s'agit d'un diagnostic qui va permettre à la Municipalité de prendre des décisions éclairées, basées sur une analyse objective de la situation, réalisée par des experts;
- B) Cela étant dit, le Conseil municipal n'a pris aucune décision jusqu'à maintenant, ce sont les résultats de l'étude et les recommandations qui vont guider nos choix. On vous tient au courant de l'évolution du dossier et si vous avez une opinion sur le sujet venez nous en parler lors de nos rencontres

**Le dossier de regroupement avec Saint-Jean-Port-Joli** - Nous sommes en attente de la version finale de l'étude du MAMH avec les données de 2026. Dès que possible, nous vous en communiquerons les résultats. Une rencontre publique portant uniquement sur ce sujet sera organisée et comme s'y est engagé le Conseil municipal, la décision d'aller de l'avant ou non dans un éventuel regroupement sera prise avec les citoyennes et citoyens de Saint-Aubert.

Enfin, comme indiqué lors de nos dernières séances, nous avons mis sur pied deux comités de travail composés d'élues, d'élus et de citoyennes et citoyens :

**Le Comité de revitalisation du cœur du village**, pour conseiller la Municipalité sur la meilleure façon de revitaliser le centre du village.  
**Le Comité du lac Trois Saumons**, pour planifier les interventions de la Municipalité au lac.

Vous aurez deviné que vos élues et élus participent activement à tous ces dossiers, tant en rencontres publiques que lors des réunions de travail. Cela se fait dans la bonne humeur et, à titre de maire, je tiens à les remercier pour leur collaboration remarquable et aussi à saluer le travail de notre personnel municipal.

(suite à la page 2)

Je vous rappelle que vos commentaires sur les affaires municipales de Saint-Aubert sont toujours les bienvenus. N'hésitez pas à nous écrire ou à assister aux séances publiques de votre conseil municipal, physiquement ou de façon virtuelle.

Enfin, comme le mois d'avril est le mois de l'action bénévole, au nom du conseil, je veux remercier bien chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent bénévolement dans notre communauté. Vos actions, même les plus humbles, font une grande différence dans la vie de toutes et tous. Un hommage particulier vous sera rendu lors de la Fête du voisinage le 6 juin prochain.

François Diguer  
Maire de Saint-Aubert

**UN SECTEUR À HAUT RISQUE: LE QUADRILATÈRE DE L'ÉCOLE ET DE LA GARDERIE**

Pour la sécurité de nos enfants, respectez la limite de vitesse de 30 km/h.

Un trottoir sera construit dans les prochains mois sur la rue Principale Ouest, depuis la route de l'Église jusqu'à l'accès à l'école.



Bien que le projet pilote des dernières années en collaboration avec la Direction de la santé publique, l'UQAR et l'OBV de la Côte-du-Sud soit maintenant terminé, le Conseil municipal a décidé de poursuivre ses campagnes printanières de sensibilisation et son aide auprès des propriétaires de puits privés. Le site internet <https://moneaumonpuits.ca/> est encore fonctionnel avec des textes et des présentations vidéo pour vous aider à comprendre la nécessité de faire analyser l'eau que vous consommez et que vous offrez aux gens qui vous visitent.

Voici les coûts (taxes incluses) pour divers types d'analyse :

<b>Option 1</b> (analyse bactériologique)	78,07 \$
<b>Option 2</b> (analyse des nitrites et nitrates et analyse bactériologique)	94,63 \$
<b>Option 3</b> (analyse des métaux et bactériologique)	244,10 \$
<b>Option 4</b> (analyse des métaux, des nitrites-nitrates et bactériologique)	266,40 \$

**Un rappel :** ce n'est pas parce que votre eau est limpide et ne goûte rien qu'elle n'est pas contaminée. Et pas non plus parce que vous la buvez depuis 50 ans qu'elle peut être consommée sans danger par les femmes enceintes, les enfants ou les personnes immunosupprimées.

Voici les dates où vous pourrez emporter vos échantillons au bureau municipal (les résidents du lac pourront les confier à Joanne Savard, la veille) pour que nous puissions faire un envoi groupé de 12 tests maximum au laboratoire :

**Les lundi 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 29 juin 2026**

**Inscription obligatoire** en choisissant votre date, avant de venir chercher le nécessaire d'échantillonnage au bureau municipal la semaine précédente (ou chez Joanne la veille entre 15 h et 18 h pour les gens du lac; prenez rendez-vous avec elle au 418 598-6834).

[reception@saint-aubert.net](mailto:reception@saint-aubert.net) ou  
418 598-3368, poste 201

**VIDANGE REGROUPEE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

La vidange regroupée des installations septiques, effectuée par l'entreprise Campor Environnement, se fera en juin prochain. Les propriétaires d'immeubles devant faire vidanger leur installation recevront, en temps opportun, un avis leur indiquant les procédures à suivre afin de faciliter le travail des vidangeurs de fosses.

Si la vidange de votre installation n'est pas prévue cette année mais que vous en souhaitez tout de même une, vous pouvez adresser votre demande d'ici le 29 mai 2026 à 17 h à [reception@saint-aubert.net](mailto:reception@saint-aubert.net) ou au 418 598-3368, poste 201. La facture vous sera envoyée dans le mois suivant la vidange, selon le tarif de la vidange regroupée.



Un miroir de sécurité routière a été installé cette semaine à l'intersection de la rue Principale Ouest et de la rue des Loisirs.

Surtout quand vous sortez de la rue des Loisirs, jetez-y un œil avant de faire votre virage, afin de vous assurer que la voie est bien libre.

**RÉOUVERTURE DE LA ROUTE DU LAC-TROIS-SAUMONS**

La section fermée en période hivernale sera rouverte à compter du vendredi 1<sup>er</sup> mai prochain.

À titre de rappel, cette portion de route ferme et rouvre maintenant à dates fixes : le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> mai.



UNE CITOYENNE MÉRITANTE

M<sup>me</sup> Ghislaine Fortin St-Pierre a reçu récemment une « Médaille Aînés » des mains de la lieutenant-gouverneure du Québec, Son Honneur Manon Jeannotte, en présence, entre autres, du maire François Diguer et de quelques-uns de ses proches. Nos félicitations, Madame!

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES—2026

La Municipalité rendra hommage aux bénévoles œuvrant dans notre communauté lors de la Fête du voisinage qui se tiendra le samedi 6 juin prochain.

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux citoyens et citoyennes, tout comme les bébés nés depuis juin 2025.

Pour les nouveau-nés et les nouveaux arrivants et arrivantes (depuis juin 2025), **l'inscription est obligatoire pour bien vous accueillir.**

Merci de vous inscrire en nous donnant les détails qui nous permettront de prévoir des cadeaux appropriés aux divers groupes d'âge.

[f.gauthier@saint-aubert.net](mailto:f.gauthier@saint-aubert.net) —poste 205 ou  
[loisirs@saint-aubert.net](mailto:loisirs@saint-aubert.net) —poste 211

Plusieurs belles activités vous attendent le 6 juin: des jeux pour les enfants, de l'animation musicale, l'inauguration officielle de notre scène mobile, un marché aux puces ouvert à toutes et tous (10 \$/table réservée), la vente de pièces d'artisanat, etc. Plus de détails dans une prochaine communication.



Inscription :  
**29 avril midi**  
via un  
formulaire  
en ligne

# CAMP DE JOUR 2026

**DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES, DES ANIMATEURS PASSIONNÉS ET TOI !**

**5 à 12 ans**  
**7 semaines**



**PRIORITÉS POUR L'INSCRIPTION**

- 1) Enfants de Saint-Aubert
- 2) Enfants de Saint-Damase
- 3) Autres enfants

Comme les enfants de Saint-Damase fréquentent l'école Aubert-de Gaspé, nous avons pris entente avec la Municipalité de Saint-Damase en conséquence. Ainsi, les jeunes Damasoises et Damasois pourront continuer de lier leurs amitiés avec les Aubertoises et Aubertois tout au long de l'été.



Renseignements

418 598-3368 poste 211 (Valérie Dion)



Informations

Loisirs Saint-Aubert/Municipalité de Saint-Aubert

**Tarifs disponible sur le site internet de Saint-Aubert**  
**Service de garde disponible (non-inclus)**

**RENCONTRE AVEC LES PARENTS D'ENFANTS INSCRITS**

Le mardi 26 mai, à 18 h 30 à la salle communautaire (gymnase de l'école)

L'équipe d'animatrices et d'animateurs sera sur place



Image de wirestock sur Freepik

Pour obtenir un permis de brûlage ou pour toute question concernant la prévention des incendies, communiquez au **418 291-5591**

Avec l'arrivée du beau temps, le service des Incendies de Saint-Aubert souhaite vous rappeler que les feux à ciel ouvert sont interdits sur tout le territoire, à moins de demander un permis de brûlage. Ce permis est gratuit! Communiquez avec le service des Incendies au moins 24 h à l'avance.

Pour vos feux de plaisance extérieurs, à la maison ou au chalet, seuls les appareils dotés de pare-étincelles sont autorisés (Règlement 529-2024 concernant la prévention des incendies, chapitre 12). Si le foyer comporte une cheminée, elle doit être munie d'un « chapeau » afin d'éviter que des étincelles et des tisons ne s'en échappent. L'appareil doit être installé sur une surface non combustible qui doit dépasser de 45 cm le pourtour de l'appareil. Celui-ci ne doit pas être situé sous un arbre ou autre élément combustible.

On ne doit y brûler que des matières naturelles comme du bois, des branches, des feuilles et de la broussaille. La fumée ne doit pas nuire au voisinage. De plus, une personne adulte doit surveiller le feu en tout temps et disposer d'un moyen d'extinction rapide.

**Un mot d'ordre: prudence**

### APPELS D'URGENCE—Prenez bonne note

La Sûreté du Québec (SQ) amorce le retrait progressif des lignes téléphoniques 310-4141 et \*4141. Ces lignes, encore utilisées pour communiquer avec la SQ, reposent sur une technologie désuète et ne répondent plus aux exigences actuelles en matière de communication d'urgence, notamment en ce qui a trait à l'identification et à la géolocalisation des personnes appelantes.

Des travaux sont en cours afin de centraliser les appels d'urgence vers les Centres d'urgence 9-1-1 et d'orienter les appels non urgents vers les postes de police locaux de la SQ.

Prenez note de ce numéro pour vos appels **non urgents**:

**418 598-3343**



Parlant ménage... Recyc-Québec offre un aide-mémoire en ligne pour réduire, réutiliser, donner au suivant, récupérer ou composter. [Ménage du printemps écoresponsable - RECYC-QUÉBEC](#)

### GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Plusieurs déchets jonchant le bord de nos rues et routes pourraient être recyclés. C'est d'ailleurs le plastique qui occupe le premier rang de ces débris jetés, la plupart du temps, par les automobilistes, comme l'a constaté Recyc-Québec dans une étude récente. Le long des cours d'eau, ce serait surtout des résidus de construction, de rénovation et de démolition que l'on retrouverait, dû en partie aux mouvements des eaux et à l'érosion qui viennent « chercher » des matériaux, du mobilier ou divers objets sur la berge et sur les quais.

Un petit sac à déchets judicieusement placé dans le véhicule et... le tour est joué: vous le videz à la maison ou au travail en triant les matières.

Et si vous vous hésitez sur la façon de trier, demandez à vos enfants ou à vos petits-enfants. Ils seront tout fiers de vous montrer leur savoir à ce sujet. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site internet [Ça va où?](#) de Recyc-Québec et télécharger l'application à consulter chaque fois que vous aurez un petit doute sur la destination d'un objet dont vous souhaitez vous départir.

## Bénévoles de tous âges recherchés

La Municipalité de Saint-Aubert vous invite à la plantation municipale, sur la rue du Ruisseau.

En collaboration avec Arbre-Évolution

Plantation d'arbres

Moments de convivialité

Sensibilisation à l'environnement

**Le vendredi  
15 mai 2026  
de 9h à 12h**

informations au  
418 598-3368 poste 211



Une matinée pour se retrouver, agir et reverdir notre belle municipalité !

Tous ensemble, contribuons à un avenir plus vert !

Bienvenue à toutes et tous !

## RÉCUPÉRATION DE PILES USAGÉES ET DE CARTOUCHES D'ENCRE

Vos piles usagées et vos cartouches d'encre peuvent être portées en tout temps à l'entrée de l'Édifice Desjardins où des boîtes à cet effet sont bien identifiées.

Cet endroit est ouvert tous les jours, 24 heures par jour.

La boîte Mira sert strictement pour les cartouches d'encre à envoyer à l'organisme Mira qui les récupère pour aider à financer l'entraînement de ses chiens d'assistance. Au fil des ans, cette initiative a permis de détourner des tonnes de déchets des sites d'enfouissement tout en soutenant activement une noble mission.

Vous pouvez vérifier l'admissibilité de vos cartouches d'encre sur le [site internet de Mira](#).

## RÉPARATION ET REMPLACEMENT DE BACS BLEUS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2027, la MRC de L'Islet assume la responsabilité de réparer et de remplacer les bacs bleus de récupération pour l'ensemble de ses municipalités.

Vous pouvez faire une demande à cet effet:

- Par téléphone au  
418 598-3076, poste 264  
(du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30)

ou

- En ligne, <https://www.reparemonbac.ca/eeq-mrc-de-l-islet-recy>, en transmettant une photo du bac concerné.



16 MAI 2026  
à partir de 8h  
AU CENTRE  
YVON-DUVAL

## Distribution d'arbres

Des arbres seront remis gratuitement aux Aubertoises et Aubertois. Quantité limitée.

En collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R) et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).



AGISSONS ENSEMBLE  
POUR LA PLANÈTE





**Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci! Merci!**

Le 7 avril courant, le maire François Diguer et la conseillère Lucie Turcotte ont remis un certificat de reconnaissance à deux grandes bénévoles de la Bibliothèque Charles-E.-Harpe, représentant aussi le Réseau Biblio Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

M<sup>me</sup> Nicole Fortin, responsable de la bibliothèque depuis l'été 2023, cumule 15 années de bénévolat dans ce service.

M<sup>me</sup> Clémence Lord y œuvre depuis 20 ans.

Bon an mal an, c'est bien au delà de 1 000 heures de bénévolat que l'équipe de la bibliothèque consacre à diverses tâches en plus de recevoir la clientèle lors des heures d'ouverture et des activités spéciales comme *L'Heure du conte*.

## RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE

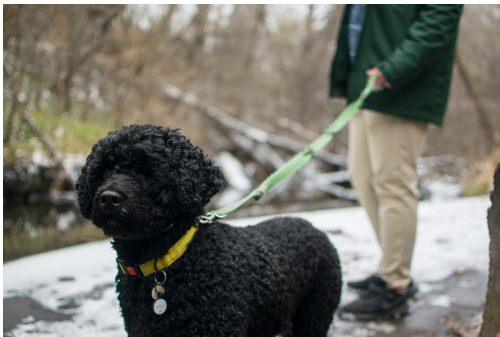
Le mois de mai marque le retour de la collecte hebdomadaire des matières compostables (bacs bruns) dans les secteurs desservis. Cette collecte continue de se faire le mercredi, sauf pour la semaine de la Fête nationale. La collecte se fera alors le mardi 23 juin.

Vous pouvez toujours retrouver le [calendrier des collectes](#) sur notre site internet. Tapez simplement « calendrier des collectes » dans la petite loupe en haut, à droite de la page d'accueil du site.



Depuis le début de ce service, en novembre 2024, c'est près de 38 tonnes métriques de matières compostables qui ont ainsi été collectées et revalorisées plutôt qu'expédiées et enfouies à près de 240 km de chez nous. La réponse de la communauté est excellente et nous vous en remercions.





### Un rappel

« Dans les endroits publics, tout chien ou chat doit être sous le contrôle de son gardien au moyen d'une laisse.

Dans le cas d'un chien, la laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 mètre et les chiens de 20 kg et plus devront porter un licou ou un harnais en tout temps. » (Extrait de l'article 11 du Règlement 498-2021)

« Un chien ou un chat ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une autre personne sauf si sa présence a été autorisée par le propriétaire ou l'occupant. »

(Extrait de l'article 12. Ibid.)

**Même si votre animal est de caractère très doux, sa taille ou son attitude peuvent causer un grand sentiment d'insécurité chez certaines personnes.**

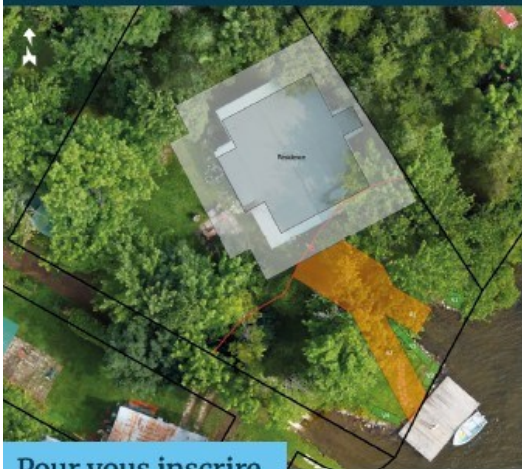
### MISE À JOUR DES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ANIMAL

Puisque votre animal est enregistré à la Municipalité et que vous avez payé une licence à son nom ([Section 5, Règlement 498-2021](#)), il est essentiel de garder la fiche de votre animal à jour dans nos dossiers. Communiquez avec nous si vous déménagez, si vous changez de numéro de téléphone ou si votre chien meurt.  
[reception@saint-aubert.net](mailto:reception@saint-aubert.net) ou 418 598-3368, poste 201

## VÉGÉTALISATION DES RIVES

Déjà plus de **220 propriétés** visitées et **plans d'aménagement** réalisés.

*Ensemble, protégeons notre lac.*



Pour vous inscrire,

contactez le bureau municipal : 418 598-3368, poste 201 ou écrivez à [escouade@obvcotedusud.org](mailto:escouade@obvcotedusud.org)

Conformément au Règlement de zonage 485-2019, les propriétaires riverains du lac Trois Saumons et du lac Bringé doivent:

- ⇒ **Fournir un plan d'aménagement de leur rive à la Municipalité.**  
Cela, même si le lot est à l'état sauvage et qu'aucun aménagement n'est nécessaire.
- ⇒ **Cesser la coupe de la végétation dans la bande riveraine afin de lui redonner son caractère naturel.**

Votre conseil municipal a pris la décision de prolonger le programme d'aide financière d'un an. Donc, pour une dernière année, vous pouvez faire réaliser gratuitement votre plan d'aménagement (50 places disponibles). Par ailleurs, si la plantation de végétaux est nécessaire, leur achat et leur plantation demeurent aux frais de la personne propriétaire du terrain.



Cette photo nous a été fournie par M. Raymond Picard. On y voit un groupe d'élèves de l'école du rang des Jumeaux-Pelletier au début des années 1900. L'un d'eux a pu être identifié par M. Berchmans Pelletier, consulté à ce sujet. Il s'agit du jeune Adélar Robichaud que l'on voit devant la porte, à l'arrière, et portant des bretelles. Le jeune Robichaud est né en 1892.

Il était normal à cette époque que les enfants passent l'été pieds nus pour éviter d'user inutilement leurs chaussures.

Pour voir [cette photo](#) en format agrandi, rendez-vous sur le site internet de la Municipalité, dans la page « Ma municipalité » et ensuite dans l'onglet « Galerie photos » - « Histoire et patrimoine ». Vous y verrez aussi plusieurs autres photos de notre belle communauté, de nos gens et de notre patrimoine.

Nous vous rappelons que si vous possédez des photos d'époque à partager, n'hésitez pas s'il vous plaît à communiquer avec nous. Nous les numériserons et nous vous les rendrons immédiatement. Ne laissons pas cette richesse dormir dans nos tiroirs; rendons hommage à nos ancêtres.  
[f.gauthier@saint-aubert.net](mailto:f.gauthier@saint-aubert.net) ou 418 598-3368, poste 205

**ALERTES MUNICIPALES**

**Soyez informés  
immédiatement!**

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Choisissez le moyen de les recevoir.

Inscrivez-vous gratuitement!

\* Pour les résidents de Saint-Aubert seulement.

N'oubliez pas de vous inscrire au service d'alertes municipales de Saint-Aubert. Choisissez la façon qui vous convient le mieux :

- Vous inscrire vous-même via le site internet [www.saint-aubert.net/](http://www.saint-aubert.net/), au bas de la page d'accueil.
- Nous appeler pour que nous le fassions pour vous au 418 598-3368, poste 205.

Et n'oubliez pas de modifier vos informations au besoin (changement de numéro de téléphone, d'adresse courriel, déménagement, etc.) afin de continuer de recevoir les alertes... ou de cesser de les recevoir si vous ne vivez plus à Saint-Aubert.

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Aubert. C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée par ce qui se passe à Saint-Aubert, qu'elle y réside ou non. Passez le mot!

Rendez-vous au bas de n'importe quelle page de notre site internet et cliquez sur *Je m'inscris*, comme sur l'image ci-contre.



Pour toute urgence ou question concernant l'entretien routier, communiquez avec le coordonnateur des Travaux publics, **Mathieu Pelletier, au 418 241-6089** (téléphone cellulaire)



Pour des informations au quotidien sur les actualités et les activités à Saint-Aubert, abonnez-vous à nos quatre pages Facebook : [Municipalité Saint-Aubert](#) - [Loisirs Saint-Aubert](#) - [Bibliothèque Charles-E.-Harpe](#) - [Patinoire Saint-Aubert](#)

**VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**

Maire: **François Diguer**

Conseillers et conseillères:

District 1: **Corrine Lizotte**  
District 4: **Mikaël St-Pierre**

District 2: **Jonathan Jean Labbé**  
District 5: **Lucie Turcotte**

District 3: **Pierre Dumas**  
District 6: **Claude Morin**

**Anne-Marie Dion**, directrice générale et greffière-trésorière  
**Mathieu Pelletier**, coordonnateur—Travaux publics  
**Geneviève Rioux**, réceptionniste et adjointe administrative  
**Isabelle Bernier**, trésorière  
**Valérie Dion**, technicienne—Loisirs et Culture

**Éric Turcotte**, directeur par intérim du service Incendie  
**Charlaine Tremblay**, technicienne en comptabilité  
**Joanne Savard**, réceptionniste  
**Florence Gauthier**, conseillère en communication et développement communautaire

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou demande d'information:

14, rue des Loisirs (Québec) G0R 2R0 418 598-3368  
 Site internet: [www.saint-aubert.net](http://www.saint-aubert.net)  
 Adresse courriel: [administration@saint-aubert.net](mailto:administration@saint-aubert.net)

Inspecteur municipal: **Louis Chouinard** 418 654-5920 (cellulaire)  
[urbanisme@saint-aubert.net](mailto:urbanisme@saint-aubert.net)

**Horaires du bureau municipal : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
 le vendredi, de 8 h 30 à 12 h**